



PLUi GRAND
FIGEAC
Plan Local de l'Urbanisme intercommunal

ORIENTATION d'AMÉNAGEMENT et de PROGRAMMATION THEMATIQUE VOLET 2

APPROUVE LE 24/06/2025

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du
24/06/2025

PIECE DU PLUi

3.2

**OAP accompagnement à
l'évolution du bâti rural isolé**

OAP accompagnement à l'évolution du bâti rural isolé

Accompagnement aux interventions et au changement de destination des bâtiments ruraux (datant - de fait - principalement d'avant 1940)



Secteur d'intervention de l'OAP :

Ensemble du territoire du Grand-Figeac et plus précisément sur l'ensemble de la zone A et N et ses sous-secteurs.

Cette Orientation d'Aménagement et de Programmation vise à accompagner les pétitionnaires dans leur projet visant l'évolution du bâtiment rural (datant - de fait - principalement d'avant 1940).

La prise en compte des spécificités liées aux entités paysagères et architecturales sont l'un des points de vigilance majeure à prendre en compte.

Les objectifs principaux consistent :

- en la préservation de l'identité rurale du territoire
- en la préservation d'une identité agricole à l'échelle architecturale tout en permettant un nouvel usage du bâtiment (dans le cas d'un changement de destination)
- garantir la préservation de l'activité agricole à proximité
- ne pas impacter le rôle écologique des espaces à proximité
- préserver le support de biodiversité que peut constituer la propriété, le bâtiment concerné, le terrain ou l'unité foncière

// **SOMMAIRE**

6 // 01. CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI RURAL

- | Trois entités paysagères pour définir les différentes identités architecturales
- | Caractéristiques paysagères et architecturales du bâti rural isolé
- | Les Causses
- | Le Limargue
- | Le Ségala

12 // 02. BÂTI AGRICOLE ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

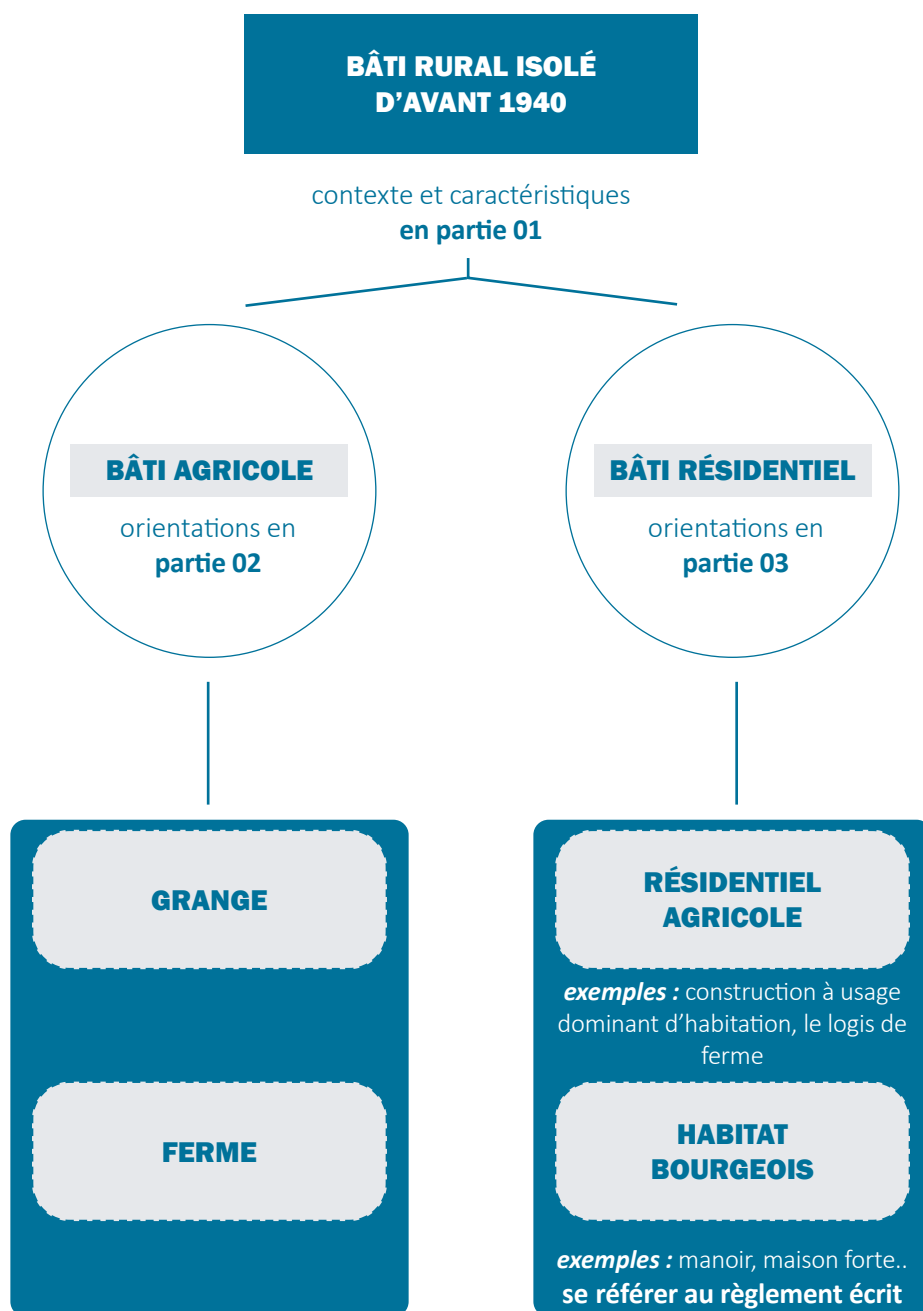
- | Lecture d'ensemble et caractère évolutif
- | L'intégration paysagère
- | Les invariants : les bonnes pratiques
- | La façade et les ouvertures
- | La toiture

20 // 03. BÂTI RÉSIDENTIEL ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- | L'habitat traditionnel spécifique au Limargue
- | L'habitat traditionnel spécifique au Ségala

AIDE À LA LECTURE ET À LA COMPRÉHENSION DU DOCUMENT

Cette Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique vise à accompagner les projets d'interventions sur le bâti rural isolé datant d'avant 1940. Elle concerne principalement les interventions sur le bâti dont la vocation est originellement agricole (granges, fermes...), survenant le plus souvent dans le cadre de changements de destination. Toutefois, ce document s'élargit à d'autres cas de figure, du fait des spécificités régionales qui associaient des usages agricoles aux bâtiments dont la fonction résidentielle était prédominante (dans le Limargue et le Ségala, notamment).



// 01. CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI RURAL

TROIS ENTITÉS PAYSAGÈRES POUR DÉFINIR LES DIFFÉRENTES IDENTITÉS ARCHITECTURALES

Chacune des entités paysagères qui composent le territoire possède un caractère qui lui est propre. Ces identités, d'origine géomorphologique, se lisent aujourd'hui à travers les architectures qui participent à l'identification des paysages. Homogènes à l'échelle de chaque entité paysagère, ces architectures « traditionnelles » sont spécifiques à chacune d'elles et caractérisées par des typologies de bâti, des matériaux, des formes et des implantations qui racontent les histoires du territoire sur lequel elles s'implantent.



Murets et cazelle en pierres sèches, à Grèzes © Grand Figeac / Jérôme Morel

LES CAUSSES

De grands plateaux calcaires occupés par des habitations, des granges et d'autres petites constructions en pierres sèches favorisant la vue de grands espaces ouverts

Aux côtés des granges, les gariottes, les grangettes, **les cazelles et le maillage des murets de pierres sèches** font l'architecture vernaculaire caussenarde héritée de l'activité agropastorale permise par le paysage formés par les causses.



Hameau agricole au milieu de la trame bocagère © CAUE de l'Aveyron

LE LIMARGUE

Une bande étroite, fertile, bocagère et plus hétérogène, habitée de hameaux agricoles historiquement diffus et ponctuée de fermes

Un tissu rural diffus ponctué de mas et de hameaux agricoles, marqué par une importante co-visibilité induite par le relief vallonné, aux côtés **des villages à l'architecture cossue**, héritée d'une tradition marchande induite par le statut d'interface et de couloir de circulation entre Causses et Ségala



Le relief habité du Ségala à Prendeignes © Grand Figeac / Jérôme Morel

LE SÉGALA

Aux contreforts du Massif Central, un relief de moyenne montagne, humide, pâturé sur ses versants doux, boisé sur ses pentes trop accidentées, et habité par une constellation de mas et hameaux installés sur ses sommets de ses collines et dolines, voire étirés sur les crêtes

Au sud du Ségala, l'influence figeacoise donne lieu au modèle de **la grange à toiture en tuiles canal**, tandis qu'au nord, **les toitures plus pentues et bien plus hautes, en lauze** témoignent de l'influence cantalienne.

Carte des grandes entités paysagères



La Vallée du Lot
© Grand Figeac / Jérôme Morel

LES VALLÉES DU LOT ET DU CÉLÉ

Transversalement, les vallées du Lot et du Célé viennent traverser et donc lier ces trois entités paysagères.

Au creux des vallées sinueuses et abruptes, les villages se sont installés sur les plaines alluviales fertiles du Lot, aux côtés de l'activité agricole. Confondu dans le relief, de l'habitat semi-troglydite occupe parfois la vallée resserrée du Célé.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES ET ARCHITECTURALES DU BÂTI RURAL ISOLÉ

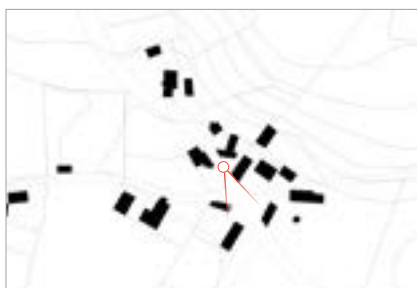
Pour chacune des entités paysagères du Grand-Figeac, les caractéristiques du bâti sont spécifiques, car inscrites dans leur environnement. Les principes d'implantation des constructions sont adaptés à chaque culture et à chaque géographie. Aussi, les matériaux utilisés dans les architectures traditionnelles sont, par exemple, le reflet des contextes géologiques : dans les Causses, les constructions en pierres sèches témoignent du plateau calcaire, tandis qu'à l'est, le bois utilisé pour les galeries en façade attestent des châtaigneraies qui peuplaient autrefois le Ségala. De la même façon, les ferronneries et les tourelles de l'architecture cossue du Limargue tranchent avec la sobriété de l'architecture rurale caussenarde. Il n'est pas rare, pourtant, de trouver des exemples d'architecture hybride, comme à Cardaillac, en réponse à la situation géographique entre le Ségala et le Limargue.

LES CAUSSES

Les constructions souvent isolées, parfois organisées en plusieurs bâtiments agricoles, pouvant former des petits hameaux, l'implantation est principalement orientée par la topographie. Il n'est pas rare d'observer des constructions au fond des vallées, à proximité des cours d'eau (à la différence du Ségala, où cela est réservé aux moulins).



Bâti agricole inscrit dans la pente au bord de la RD41 à Saint-Sulpice (lieu dit-Nazac)



Regroupement de plusieurs constructions historiquement agricoles formant le hameau du Mas de la Croix, à Bédier

En étroite relation avec leur site et les usages agricoles, les maisons paysannes s'inscrivent le plus souvent dans la pente. Il s'agissait d'asseoir les bâtiments dans le relief afin de les maintenir « au dur et au sec » et de préserver les terres les plus fertiles pour l'agriculture.



Maison inscrite perpendiculairement aux courbes de niveau (logis de la ferme du musée de Cuzals à Sauliac-sur-Célé) © PNR des Causses du Quercy



Bâti agricole inscrit parallèlement aux courbes de niveau à Lamagol

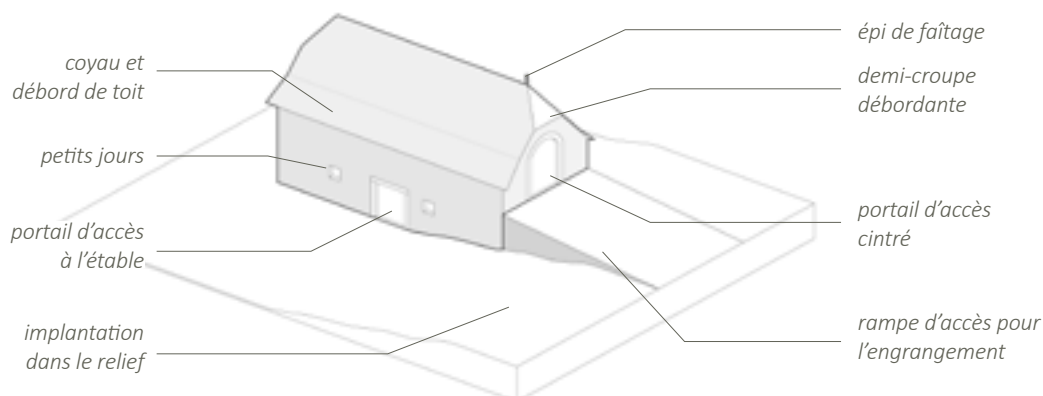
On retrouve une grande diversité d'architectures et de typologies de constructions rurales dans le Quercy.



Répertoire des architectures quercynaises
© CAUE 46

Sur le territoire du Grand-Figeac, les constructions ciblées par le changement de destination sont majoritairement des granges-étables à superposition.

Architecture type d'une grange-étable ▶



Outre les constructions en pierres sèches, les causses abritent une diversité de constructions rurales en pierres maçonnées au mortier. Cette architecture très minérale, puisée dans le paysage des causses, propose des teintes lumineuses blanches, grises ou beiges, permises par l'utilisation du calcaire et du grès. Historiquement, les murs en moellons calcaire étaient surmontés de toitures en lauzes et en chaume, mais les tuiles canal et les tuiles plates sont aujourd'hui plus courantes. Dans les causses du sud, les toitures mêlent parfois les deux.



Toiture en lauzes de calcaire © CAUE du Lot



Saint-Sulpice



Calvignac (lieu-dit Rozoul)

Les présences de la demi-croupe et du coyau (avancée protectrice extérieure au-dessus du mur, s'appuyant sur le mur porteur) sont très fréquemment observées. L'apparition du coyau a été favorisé par l'emploi de la tuile plate en remplacement de la chaume ou de la lauze.



Bâti agricole à Saint-Sulpice (lieu dit-Nazac)



Bâti agricole à Théminettes



Grange-étable en réhabilitation dans le PNR des Causses du Quercy © A. Lourd

Lorsque les édifices sont orientés sud-est, les pignons nord sont le plus souvent quasi-aveugles, protégeant des vents froids et des pluies. Ils bénéficient toutefois de petits jours en hauteur.

En termes d'organisation, on trouve, au RDC des granges à superposition, l'étable ou la bergerie liée aux pratiques d'élevage, et à l'étage, un fenil (grenier à foin) pour les cultures céréalières, accessible par une rampe.



Bâti agricole à Saint-Sulpice (lieu dit-Nazac)



Bâti agricole au bord de la RD71 à Quissac



Bâti agricole à Théminettes

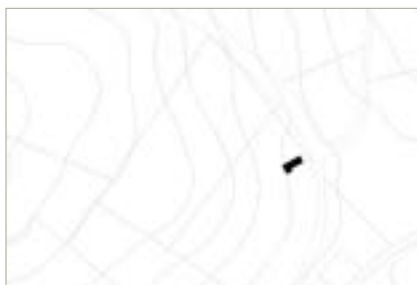


Bâti agricole récemment restauré à Quissac

LE LIMARGUE

L'attractivité du Limargue a induit une urbanisation historiquement diffuse, voire désordonnée, renforcée aujourd'hui par l'habitat pavillonnaire qui poursuit ce mitage. Les milieux étant particulièrement ouverts et de nombreuses constructions étant situées sur les lignes de crêtes ou bien postées sur la multitude de puechs qui ponctuent le paysage du Limargue, cette urbanisation induit une importante question de covisibilité depuis les points de vue alentours. Les constructions deviennent impactantes pour le paysage. Le bâti rural est souvent organisé sous la forme de petits hameaux formés de plusieurs constructions agricoles.

Les vestiges d'anciennes terrasses viticoles et l'architecture soignée des maisons de vigne témoignent d'une histoire passée liée à celle de la culture de la vigne. Dans le même temps, le patrimoine architectural lié à l'eau, omniprésente sur le territoire du Limargue mais aussi dans le Ségala, est encore visible au sein de villages, mais aussi au sein des constructions agricoles, souvent équipées d'annexes (puits, étangs, lavoirs ou bassins).



Bâti agricole isolé au sommet d'un puech en covisibilité avec d'autres constructions à Causse-et-Diège (lieu-dit Les Fargues)

Sa géographie en couloir de circulation et d'échanges a fait du Limargue un pays de négoce. Ce statut lui vaut une architecture rurale cossue et enrichie d'éléments empruntés aux riches centres urbains : des toitures mansardées, des ferronneries, des tourelles (maison à échauguette)... Il s'agit surtout de recompositions diverses du modèle quercynois, avec des différences notables, notamment sur l'utilisation de tuiles plates (remplacées progressivement par des tuiles canal ou mécanique), du grès et de techniques de charpente spécifiques (usage du coyau, combles brisés, etc.). La forte présence du pigeonnier en pignon des granges s'allie à cette architecture soignée ; tandis que les tons chauds offerts par l'utilisation de blocs de grès pour la construction, et parfois calcaires, renvoient à des teintes beiges ou ocrées. La présence de la grange-étale à superposition ne se fait toutefois pas rare car elle devient récurrente au tournant du 20^{ème} siècle avec le développement de l'élevage bovin.



Habitat traditionnel du Limargue © Grand Figeac / Jérôme Morel

Bâti agricole à Lissac-et-Mouret (lieu-dit Sansses)

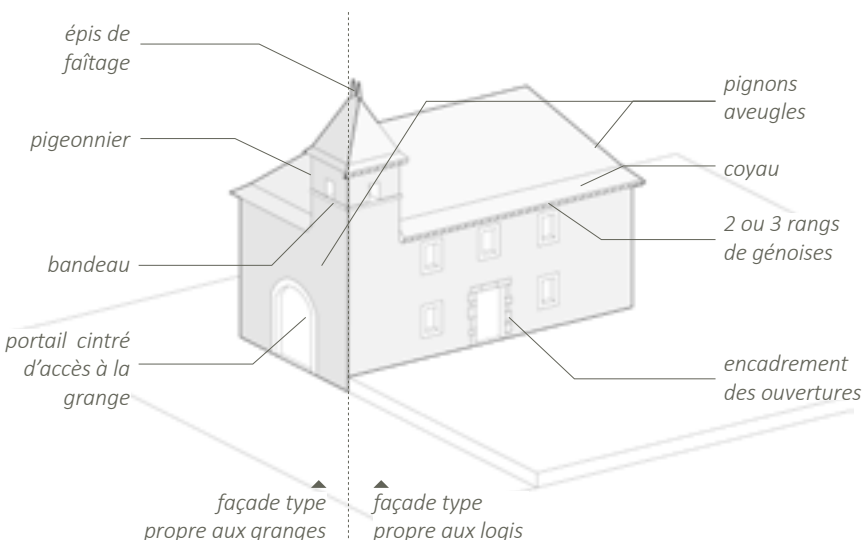
Grange à superposition à Rueyres



Grange à pigeonnier à Fons



La Dausse à Figeac



LE SÉGALA

Les constructions rurales dans le Ségala sont principalement regroupées en petits hameaux, très nombreux, et le bâti est rarement isolé et disséminé. Néanmoins, les différences paysagères observées entre le sud et le nord du Ségala amènent à des disparités dans l'implantation des constructions. Au nord, les variations du relief impliquent des implantations diverses des constructions souvent regroupées en fermes et villages, au sein d'un maillage bocager très présent mais qui régresse suite au remembrement des parcelles agricoles. Au sud, les petits îlots agricoles sont, de façon plus systématique, installés sur les hauteurs des vallées, sur les replats sommitaux des serres Figeacoises, à distance des fonds de vallées trop étroits et hostiles.

Les fermes les plus anciennes sont parfois construites en « bloc », abritant le logis et la grange-étable sous le même toit. La cohabitation avec les bêtes s'étant perdue, les fermes les plus récentes s'en sont éloignées.



Hameau de Malaret à Felzins au sein du maillage bocager ségalien (hameau comprenant 3 bâtiments visés par le changement de destination)

Au nord du Ségala, l'influence cantalienne se lit dans les hautes toitures (surtout des logis) couvertes de lauzes et percées de rangées de petites lucarnes pour le logis. Les granges quant à elles sont davantage concernées par de grande lucarne feunières installées en bas des toits, coupant l'égout. Au sud, l'architecture dite de « tradition figeacoise », ou d'influence méditerranéenne, se traduit par la présence de toitures à quatre pans, de faible pente et couvertes en tuile canal. Le double arêtier est également propre à la région. Les avant-toits débordants abritent des balcons et galeries en bois (souvent de châtaignier) sur toute la longueur de la façade. Charpentes à cruck ou nid d'abeille (notamment à Laurettes), toitures bombées en forme de carène de bateau ou encore grand toit plat à demi-croupe ne font pas non plus exception. Ce dernier propos est à généraliser à l'échelle du Grand Figeac et non seulement au Ségala.

Les moellons de granit et les plaques de schiste, ou encore le grès, étant les matériaux de prédilection dans la région, les teintes sont plus sombres qu'à l'ouest. Le granit est maçonné et jointoyé à la chaux blanche, tandis que les façades construites en schiste peuvent parfois recouvertes d'enduits beiges pour être éclaircies.

La galerie de bois est probablement la plus grande spécificité de l'architecture rurale ségalienne. Très présentes dans les serres figeacoises, elles comprennent à la fois balcons, balustrades (servant d'espace extérieur) et *plancadou* (servant de séchoir à châtaignes ou céréales). Le bois est historiquement issu des châtaigniers, mais l'utilisation de chêne pédonculé, de merisier, de hêtre et de tremble ne se fait pas rare. Formellement, la grange-étable, utilisée dans la région pour les pratiques céralières, se retrouve soit en superposition, soit sous la forme de grange fenil sur étable. Avec les fours et les puits, le sécadou (forme de séchoir indépendant) était très présent à proximité des granges, comme annexe agricole.

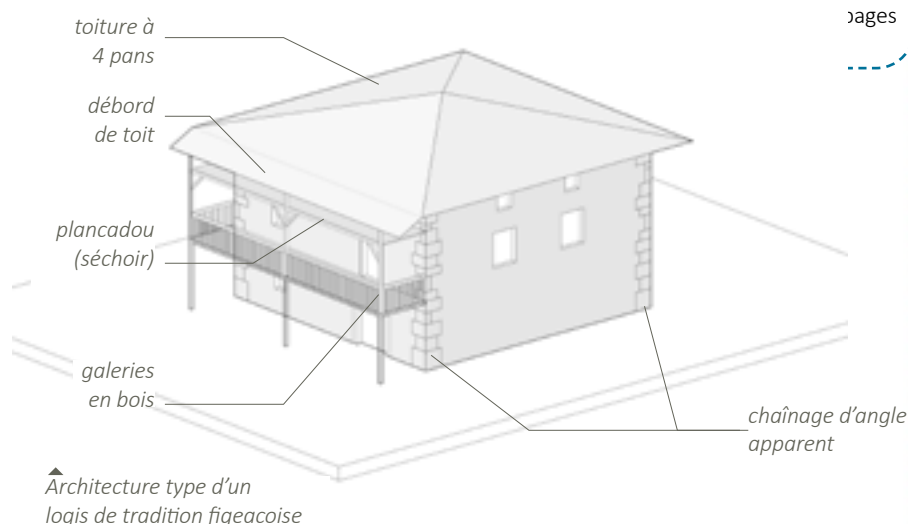
Beaucoup de constructions dans le Ségala visées par des changements de destination se rapprochent davantage des granges-étables à superposition.



Galleries en bois sous toiture débordante dans le sud du Ségala © CAUE du Lot



Maison-bloc à Latronquière © Label Pierres



// 02. BÂTI AGRICOLE

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

LECTURE D'ENSEMBLE ET CARACTÈRE ÉVOLUTIF

01

De par leur morphologie, les granges-étables et logis de ferme (sous entendu maison-bloc ou non), clés de voûte patrimoniales des espaces ruraux lotois, proposent de très grands espaces à habiter. L'objectif est de proscrire les réhabilitations qui rendent le bâti traditionnel méconnaissable. Il faut, pour cela, veiller à ne pas perdre de vue l'enjeu de la préservation des éléments qui font l'identité de ces architectures traditionnelles. L'identité du bâti agricole traditionnel étant particulier, l'accompagnement de leur transformation en habitation est essentielle afin d'éviter une banalisation de ces architectures traditionnelles et une perte de leurs caractéristiques les plus significatives.



3 POINTS DE VIGILANCE

L'enjeu est d'adapter ces architectures, dont la qualité fait l'identité, aux besoins des modes de vie contemporains pour permettre la transformation en habitation. Afin de ne pas dénaturer le bâti, la réhabilitation de ce patrimoine agricole doit être accompagnée, autant que faire se peut, et veiller sur quelques points de vigilance :

- lutter contre la perte des savoir-faire en favorisant l'artisanat et les matériaux traditionnels locaux, ainsi que le ré-emploi de matériaux (proscrire les menuiseries en PVC, les matériaux préfabriqués, etc.)
- répondre à une évolution des modes de vie sans dénaturer les édifices (transformation des espaces dont les usages étaient agricoles, élargissement des ouvertures pour l'apport de lumière, etc.)
- veiller à la bonne insertion des équipements techniques et installations liées à la production d'énergie (encadrer l'installation des panneaux photovoltaïques, limiter l'impact des évacuations d'air, etc.)

Pour cela, il est vivement conseillé aux porteurs de projet de se rapprocher des CAUE :

- CAUE de l'Aveyron : 5 Place Ste Catherine, Immeuble Sainte Catherine – 12000 Rodez / 05 65 68 66 45
- CAUE du Lot : Cité Bessières – 135, rue Pierre Mendès France – 46000 Cahors / 05 65 30 14 35

RESTAURER CE QUI PEUT L'ÊTRE ET FAVORISER LE RÉEMPLOI

Il s'avère que l'héritage architectural rural est issu de plusieurs évolutions et, dans le cas précis du territoire du Grand-Figeac, d'un mélange culturel qui fait parfois apparaître, sur une seule construction, différentes influences propres à chaque entité paysagère. Il est donc conseillé, de manière générale, de ne pas revenir de manière importante et littérale sur le bâti, mais plutôt de comprendre l'histoire d'un édifice et d'observer les influences à l'échelle locale, pour permettre de perpétuer cet héritage tel que parvenu aujourd'hui.

L'orientation vise à intervenir le moins possible sur : la structure globale, la volumétrie, la composition de la façade lorsqu'elle est géométrique et « ordonnée », la composition de la toiture. Les façades ne seront reprises qu'en cas de mauvais état sanitaire.

Privilégier la conservation des portes existantes en bois pleine.

TRANSFORMATION PROGRESSIVE

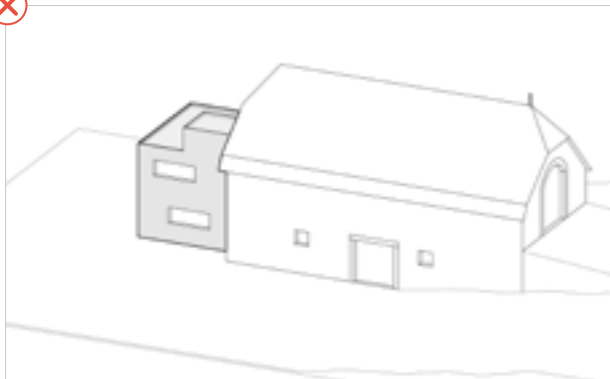
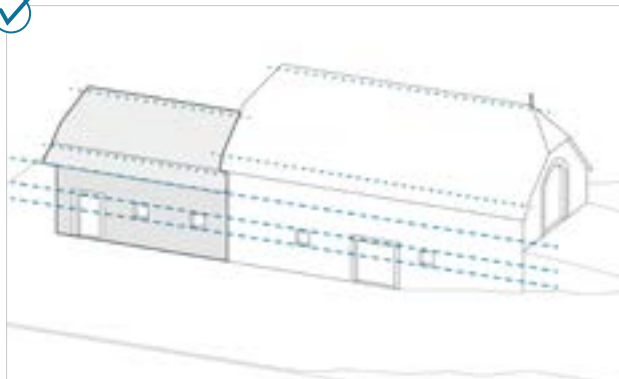
Les espaces générés par la réhabilitation des édifices agricoles en habitation sont le plus souvent suffisants pour répondre aux exigences de confort actuelles. Néanmoins, dans le cas où le bâti serait amené à évoluer avec la construction d'une extension, la préservation des proportions initiales du bâtiment et la recherche d'une continuité de ses lignes fortes sont impératives : la composition d'ensemble doit être intégrée à la réflexion. Tout en étant contemporaine, l'extension peut suivre les modèles traditionnels avec des formes simples et harmonieuses. Ce principe répond par ailleurs à la question économique, les formes les plus simples étant moins onéreuses. Aussi, la cohérence architecturale entre l'ancien et le neuf doit être subtile, sans exclure les déclinaisons contemporaines.



Extension d'une grange dans le Lot © Virginie Devaux et Florence Courtin



Extension respectueuse de l'existant et réinterprétant les codes de l'architecture traditionnelle / alignement des lignes fortes et des ouvertures en façade (lignes en orange et blanc) © phBa Architectes



PRÉSERVER LA LISIBILITÉ DES VOCATIONS ORIGINELLES

Les réfections tendent parfois à camoufler la destination première des constructions agricoles, afin de les rendre plus semblables à des habitations, ce qui contribue largement à leur banalisation. La démolition des annexes, des pigeonniers ou des porches-tours, par exemple, pour des raisons fonctionnelles, est à éviter, car elles sont les témoins de la vie quotidienne, agricole et domestique qui s'y jouait. De la même façon, la modification des ouvertures principales en façade des granges et étables est à limiter, afin de préserver la lecture de leur fonction.

L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Parce que la maison construit le paysage, il y a un enjeu majeur à maîtriser et encadrer les évolutions du bâti existant, historiquement inséré dans le paysage rural. Les espaces attenants qui accompagnent les constructions ont, eux aussi, leur rôle à jouer dans l'insertion paysagère.

CONSERVER LA COHÉRENCE D'ENSEMBLE

Cette partie vise à donner les orientations permettant de conserver la cohérence d'intégration du bâtiment à une échelle paysagère élargie. Bien que chaque entité paysagère ait un caractère suffisamment affirmé pour dresser des typologies d'implantation, ce qui fait la richesse du territoire c'est aussi sa diversité, au travers la singularité de chaque situation. Dans ce cadre, il s'agit donc, pour s'inscrire dans le paysage, d'interpréter le bâti et son contexte pour préserver la silhouette des hameaux, des fermes isolées et leur environnement.

Malgré le fort intérêt architectural des constructions ciblées ici, il est important de ne pas oublier qu'elles sont en interaction avec leur milieu. Il est tout aussi important de rappeler que le soin apporté aux abords des constructions participent grandement à leur insertion. En effet, selon les endroits, murets en pierres sèches ou maçonneries, haies et arbres isolés, ou encore treilles en façade jouent aussi un rôle prépondérant pour l'intégration paysagère, mais aussi pour le confort d'été et le maintien de la biodiversité.

Si l'utilisation de matériaux locaux, géo ou bio-sourcés est préconisée à toutes les échelles d'un projet, c'est d'autant plus vrai pour les espaces extérieurs. Il est conseillé d'utiliser des matériaux en cohérence avec les lieux afin de préserver l'identité agricole du bâti. Aussi, afin d'éviter tous travaux supplémentaires liés à l'évacuation des eaux de pluie, il est préconisé d'utiliser des matériaux au sol perméables. Ce conseil est également bon pour le bâtiment car des sols perméables permettent de ventiler les pieds de murs, dnc d'éviter les remontées d'eau dans les maçonneries.

Dans le cas où plusieurs propriétaires se partagent l'espace extérieur, il s'agit d'éviter de marquer les divisions par des traitements au sol différenciés et hors sol par la création de clôtures ou de plantations.

LES CAUSSES

La dimension paysagère des constructions rurales des Causses est centrale dans leur intégration, car elles communiquent grandement avec leur environnement (relief et espaces naturels et agricoles qui les entourent). Les principes architecturaux des granges-étables des Causses privilégient la simplicité. Pour cela, les éventuels aménagements paysagers associés à une réhabilitation doivent suivre cette logique de simplicité en limitant les palettes végétales aux essences locales et avec des besoins en eaux réduits.

LE LIMARGUE

La trame bocagère fait partie intégrante de l'identité paysagère du Limargue. Elle limite par ailleurs les covisibilités très présentes dans la région du fait du relief vallonné. Préserver et renforcer le patrimoine arboré des abords du bâti est donc un véritable enjeu inhérent au changement de destination des constructions agricoles.

LE SÉGALA

Les annexes étaient nombreuses au sein des îlots agricoles. Si elles existent encore, il convient de les préserver (voire de les restaurer, si possible), car elles font partie du paysage et témoignent de l'histoire agricole. Les paysages des serres figeacoises offrent également d'importantes covisibilités pour les petits hameaux agricoles installés sur les crêtes, de plus en plus découverts par la régression du bocage. De plus, le regroupement des constructions, habituel au sein du Ségala, invite à penser les abords des constructions à l'échelle de l'îlot agricole ou du hameau, afin de favoriser leur intégration paysagère.



Adaptation des nouveaux aménagements au relief
Restauration des annexes (fournil...)



Restauration du fournil en lauzes de calcaire au Bourg (lieu-dit Malepeyre) © phBa architectes

✓ Préservation de l'esprit de cour
Sobriété des aménagements et
perméabilité des sols



Restauration de la maison de brassiers au
Mas de Charles à Livernon © Centre de
formation écoconstruction / ETS Vermande

✓ Montage des murets en pierre sèche
Aménagements paysagers respectant
l'aspect rural d'origine



Ensemble rural à Caniac-du-Causse © CAUE du Lot / J.Y.
Cagnac Architecte

✗ Imperméabilisation des abords



Saint-Sulpice (lieu dit-Nazac)

QUELQUES INVARIANTS : LES BONNES PRATIQUES

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

Les constructions anciennes, de par leurs matériaux, sont souvent déjà «bioclimatiques». Les **climatiseurs**, en plus d'être impactants, ne sont pas indispensables. Si elle a lieu, l'**isolation thermique** de la construction doit être pensée en cohérence avec la progressivité de la transformation, tout en garantissant la préservation des caractéristiques globales de la façade. En ce sens, si les **techniques de correction thermiques** (exemple : application d'un enduit chaux-chanvre) sont insuffisantes, l'**isolation par l'intérieur en matériaux bio-sourcés** (chanvre, liège, fibres de bois, paille...) est largement privilégiée. Plus généralement, tout dispositif visant au confort thermique doit être suffisamment étudié pour **ne pas perturber l'équilibre hygrométrique** du bâtiment et le **recours à des matériaux d'origine naturelle** doit être systématique.

Tout **projet d'isolation** doit être accompagné de **dispositif de renouvellement de l'air**. Celui-ci ne doit pas nuire à l'unité de la façade ou de la toiture. Aussi, toute installation visible inhérente à l'installation d'un appareil de chauffage doit être dissimulée. Il en est de même pour les principes de ventilation, à savoir être la plus discrète possible.

La **végétation de proximité**, en façade ou non, participe activement au confort d'été en protégeant les façades du soleil.

Le chauffage à bois étant recommandé, les **panneaux photovoltaïques**, en plus d'être peu compatibles avec les couvertures traditionnelles en tuiles ou en lauze, ne contribuent pas directement à la performance thermique. Pour les **capteurs solaires thermiques** servant à chauffer l'eau, il est recommandé de les installer sur les annexes ou au sol de prime abord et sur les extensions neuves en second recours.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les grandes fermes revêtent un rôle de **refuge pour la faune et la flore**. De nombreuses espèces, souvent protégées (chauve souris par exemple) recherchent dans ces constructions les caractéristiques de leurs milieux. Nos modes constructifs contemporains ont tendance à exclure cette biodiversité de notre environnement. Ainsi, il s'agit ici de **préserver ce rôle de relais** que constituent les vieux édifices sans que leurs évolutions tendent à faire disparaître leur part dans la biodiversité locale.

De manière générale, **évitons les travaux en période de nidification**, notamment pour les hirondelles, une fois perturbées, vous risquez de ne plus les apercevoir (intervenir entre octobre et mars !).

Charpentes et combles : Préférer l'aménagement de fente dans un volet de lucarne ou sur toiture permettant l'accès au grenier à une colonie de chauve souris ou préserver ces éléments s'ils sont déjà existants. Il s'agit de chiroptères et peuvent se retrouver au niveau des portes, des lucarnes ou des toitures.

Murs et façades : Conserver au maximum les vieux murets et les tas de pierre au pied des murs. Conserver des cavités et des aspérités (hors fissures structurelles) sur les façades et murets (surtout en partie basse). Maintenir les végétaux et plantes grimpantes qui peuvent stabiliser les murs et jouer un rôle de régulation de l'humidité. Éviter de lisser les façades et de faire disparaître tous les espaces interstitiels.

LA FAÇADE ET LES OUVERTURES

FAÇADE

Maçonneries

L'enduit recouvrait parfois les moellons pour les protéger de l'eau, du gel et de l'érosion. Cet enduit traditionnellement fabriqué à partir de terre (remplacé ensuite par du sable) et de chaux crée des palettes de couleur locales issues des sols. S'il y a utilisation d'un enduit, il est intéressant de s'inscrire dans cette logique en créant une palette s'insérant dans l'environnement. Mais l'enduit des façades n'étant pas systématique voir à éviter, il est nécessaire de se questionner sur le devenir d'une façade en pierre lors de la réhabilitation d'une construction. Plusieurs indications vont orienter le choix pour choisir le bon traitement : enduit couvrant, enduit à pierre vue ou jointolement des pierres apparentes.

Alors que les pierres des bâtiments utilitaires (étables, granges, etc.) étaient le plus souvent apparentes, celles des constructions habitées (les logis) étaient le plus souvent enduites. Par ailleurs, un appareillage irrégulier était souvent destiné à être enduit, afin de mettre en valeur les pierres taillées des chaînes d'angles, les encadrements des ouvertures, les génoises, les bandeaux et autres modénatures. Un appareillage régulier en pierres taillées est, à l'inverse, destiné à être apparent.

Par ailleurs, si les pierres sont rejointoyées, la couleur du joint ne doit pas trancher avec la pierre, mais plutôt copier sa couleur et sa texture (c'est la pierre qui doit être mise en valeur et non le joint). Les joints doivent également ne pas être trop creux afin de continuer à jouer leur rôle de protection de la pierre. Dans tous les cas, l'enduit ou le rejointolement doit impérativement être réalisé à la chaux.

Si le mur est enduit et que les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille, ceux-ci doivent être conservés, restaurés et laissés apparents. Ils servent d'appuis pour les baies et d'ornementation à la façade.



OUVERTURES

Implantation des ouvertures

Les ouvertures, quant à elles, sont très généralement rectangulaires et verticales, et toute nouvelle ouverture doit s'inscrire dans cette tradition. En règle générale, la fenêtre devra être de dimension comprise entre 1/2 et 2/3 : $h=2 \times l$ ou $h = 1,5 \times l$. Il faut également prioriser l'utilisation des ouvertures existantes.

Le pignon nord, souvent aveugle, protège des vents froids et des pluies. Dans une logique de réhabilitation bioclimatique, il est intéressant de préserver cette fonction en l'épargnant d'ouvertures. Pour apporter plus de lumière, il peut être plus intéressant de trancher la façade principale dans sa hauteur. Privilégier un grand percement sur les pièces à vivre permet de limiter les ouvertures. Aux larges ouvertures peuvent éventuellement être préférées des ouvertures plus étroites, mais il est important d'éviter de trop multiplier le nombre d'ouvertures de différents gabarits qui viendront dénaturer les bâtiments et l'effet monumental de leurs façades. Les volets battants pour occulter les baies sont à proscrire, il s'agit de préférer les vitrages plein jour pour les portes de petites dimensions, ainsi que les fenêtres.

- ✓ Conservation du muret en pierres
- ✓ Insertion des baies dans les ouvertures existantes



Séniergues © PNR des Causses du Quercy

- ✓ Préservation des petits jours et des ouvertures existantes et apport de lumière par une grande ouverture préservant l'effet monumental

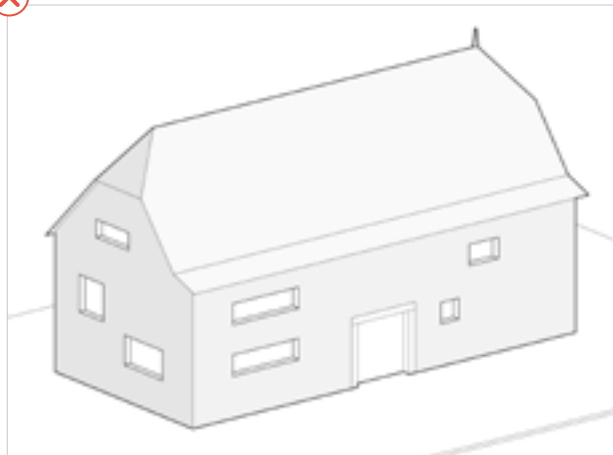
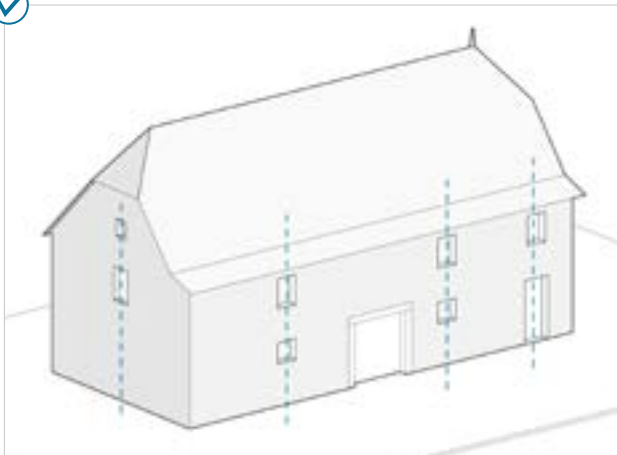


Lacam-d'Ourcet / architectes Robin Annett et Renaud Laurent © PNR des Causses du Quercy

- ✓ Limitation des ouvertures par un travail contemporain de tranche sur la façade principale



Quercy / Architecte Robin Annett © R. Annett



Portail

Les portails des granges et remises sont le plus souvent voûtés (parfois carrés). En effet, ces portails en bois et les entrées cintrées sont des éléments symboliques de ces architectures agricoles. Si l'état sanitaire le permet, il est encouragé de privilégier la conservation des portes anciennes pour l'entrée principale. À défaut, l'insertion d'une nouvelle porte en bois est à privilégier. La porte ancienne peut également être reconvertie en volets extérieurs et ainsi permettre de conserver l'aspect d'origine quand les volets sont fermés. L'insertion d'une ouverture vitrée doit également privilégier la préservation du gabarit d'origine de l'ouverture et son cintre, s'il existe. De même, la création d'un sas sur les portes d'entrées, afin de conserver celles d'origine, est encouragée.

S'il peut sembler cohérent d'en faire l'accès principal de l'habitation, les modifications de cette ouverture doivent être restreintes au minimum et la forme originelle doit être préservée dans la mesure du possible.

Autres recommandations

L'intégration d'un balcon ou d'une terrasse en façade, surtout si elle nécessite de lourdes maçonneries, est déconseillée. Les teintes sombres sont à privilégier pour les menuiseries des baies et les matériaux de basse qualité (comme le PVC) sont à proscrire.



Entrée principale préservée dans l'encadrement de l'ancien portail de la grange



Lucarnes, disparition du portail en bois et utilisation de baies vitrées en PVC



Saint-Sulpice (lieu dit-Nazac)



Ré-interprétation du portail d'entrée de la grange dans l'encadrement existant



Autoire / architecte Robin Annett © R. Annett



Génoises pré-fabriquées et enduit texturé en façade



Ajout d'une terrasse maçonnée avec structure en béton



Lacapelle-Marival



Utilisation du motif de la lucarne fenièrre



Encadrement différencié de la baie haute
Vitrage à petits carreaux



Grange réhabilitée en gîte © La grange quercynoise



Choix harmonieux des menuiseries et baies offrant un apport de lumière important
Ouvertures respectant le rythme de la façade / Ré-emploi de la lauze en rive



Insertion des lucarnes



Mas de Charles à Livernon © Centre de formation écoconstruction d'Assier / ETS Vermande



LA TOITURE

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Préserver la volumétrie et les matériaux traditionnels

Lors des réhabilitations, les toitures sont parfois modifiées pour gagner du volume. Par souci de préservation de la volumétrie, il est déconseillé d'altérer leur gabarit d'origine. L'utilisation des tuiles (canal ou plate), lauze, voire ardoise est attendue.

Limiter l'ajout d'éléments

Sur les constructions modestes et/ou d'origine utilitaire, comme les granges, l'ajout d'une souche de cheminée en toiture assurant la sortie de fumée est vivement déconseillé. Il est préférable d'opter pour un conduit métallique court et noir, bien plus discret.

L'insertion d'autres éléments, d'origine fonctionnelle ou non, est également déconseillée. Elle doit être limitée au minimum et être la plus discrète possible, s'ils s'avèrent indispensables au bon fonctionnement de la construction (cf. paragraphe « [Dispositifs techniques et de production d'énergie](#) » de la partie « [Quelques invariants : les bonnes pratiques](#) »). En cas d'installation d'une cheminée, il s'agit de privilégier une souche en boisseau métallique circulaire de teinte gris sombre.

COUVERTURE

Très souvent les toitures des granges conservent la mémoire des matériaux successivement employés pour leur couverture, lauzes, puis petite tuiles plates à pureaux irréguliers et enfin tuiles mécaniques. Cette diversité peut constituer un élément important de la lecture du volume du bâti.

Différents types de tuiles :

tuiles plates

lauzes

tuiles canal



Fournil et four à pain du Mas de Charles à Livernon © Centre de formation écoconstruction d'Assier / ETS Vermande

OUVERTURES

Les ouvertures dans la toiture sont à limiter.

S'il est nécessaire, l'apport de lumière dans les combles peut être fait par l'ajout d'un châssis encastré (fenêtre de toit) aux dimensions maximales suivantes : $l = 70$ et $h = 90$ (la hauteur doit être supérieure à la largeur). Ce choix est le plus approprié, notamment pour les édifices les plus sobres (comme les granges). Afin d'éviter la dérégulation thermique en été, l'implantation sur les versants nord des toitures est à privilégier.

Plusieurs motifs de lucarnes ne sont pas totalement étrangers aux granges caussenardes, à l'instar de la lucarne fenièrre (large lucarne à l'aplomb des façades servant à engranger le foin). L'implantation de lucarnes en toiture (lucarne en bâtière) pour les granges reste déconseillée, sauf dispositions d'origine existantes ou sauf intervention ponctuelle de très petites dimensions. Il s'agit de privilégier la création de lucarnes fenièrres pour apporter de la lumière en la limitant à une par façade et en s'inspirant de disposition traditionnelles. La création de châssis de toiture (dimensions et nombre limités) en privilégiant un pan de toiture non perçu de l'espace public, de points de vue, de monuments ou de sites ouverts à la visite, d'itinéraires fréquentés, etc. est permise.



Gîte à Livernon © Le Clos Lotois

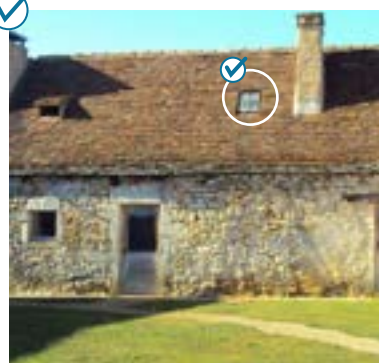
Ouverture admise sur maison mais non sur grange



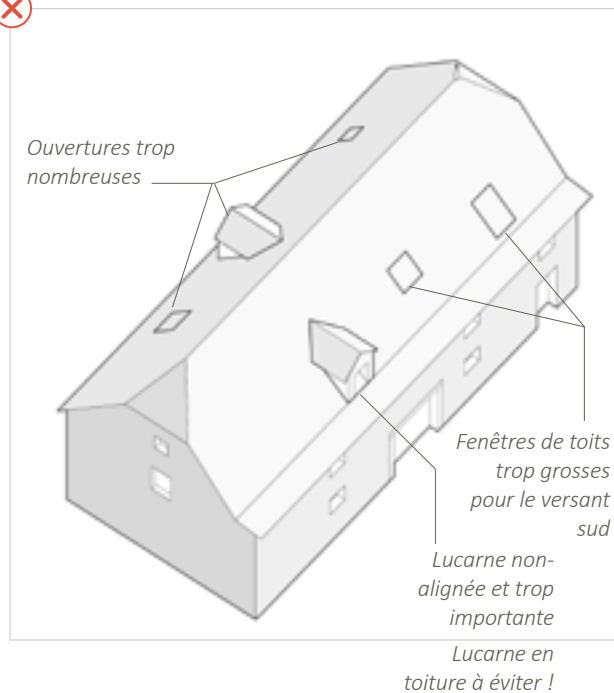
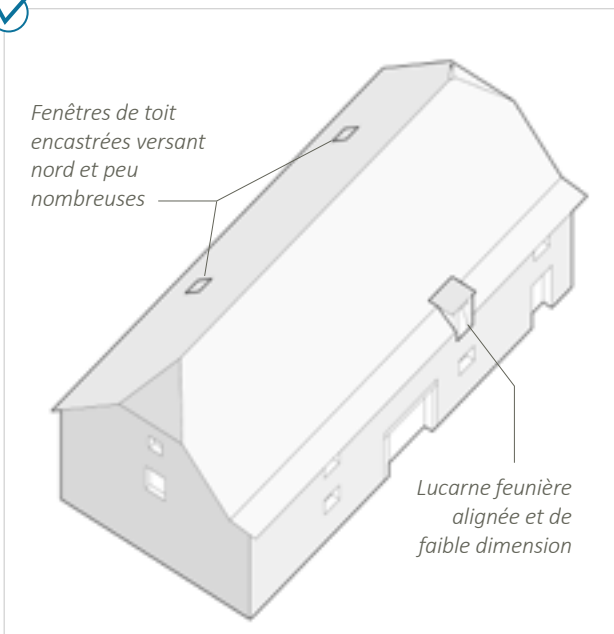
© CAUE du Lot



Menuiserie admise non



Maison de brassiers au Mas de Charles à Livernon © Centre de formation écoconstruction d'Assier / ETS Vermande



// 03. BÂTI RÉSIDENTIEL

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

04

L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE SPÉCIFIQUE AU LIMARGUE

FAÇADE

Le pigeonnier étant l'élément le plus symbolique de l'architecture traditionnelle du Limargue, la réhabilitation du bâti s'accompagne généralement d'une réflexion concernant le pigeonnier. Il n'est pas rare d'y constater des modénatures, principalement des bandeaux sous les ouvertures. Si elles existent, elles doivent être préservées et restaurées. Elles peuvent éventuellement être reconstituées.

Les façades des constructions surmontées d'un pigeonnier étaient le plus souvent enduites, car elles témoignent de l'architecture soignée traditionnelle du Limargue, mais aussi d'anoblir cet élément (et aussi d'avoir une surface plus lisse pour décourager les rongeurs de grimper !). L'enduit doit être réalisé à la chaux, sans masquer les modénatures (encadrements des ouvertures, chaînes d'angles en pierre de taille, randières, pierre d'envol) pour les mettre en valeur.

Par ailleurs, la présence du coyau étant quasi-systématique, il est intéressant de garder le chevron visible si la façade est enduite à pierres vues ou jointoyée.

Ouvertures

Le pigeonnier peut éventuellement accueillir de nouvelles ouvertures. Celles-ci, alignées verticalement sur une seule colonne, doivent également s'aligner horizontalement avec les ouvertures existantes sur la façade. S'il y a deux pigeonniers, la symétrie doit être conservée et ce qui s'applique à une tourelle doit s'appliquer à l'autre.

L'insertion d'ouvertures dans le pignon est également envisageable, à condition que celles-ci restent de taille modeste. Toute nouvelle ouverture doit préserver la logique d'encadrement de l'édifice (encadrement en pierres ou en bois, par exemple) et garantir le bon équilibre de la façade.

- ✓ Préservation du pignon aveugle
Rejointement et mise en valeur des modénatures
- ✗ Gabarit et matériaux de la lucarne
Choix des matériaux des menuiseries



Ancienne maison-bloc réhabilitée à Fourmagnac
(Mas des Cazes)

- ✓ Préservation du chevron de rive visible (sur lequel repose le coyau) après rejointement de la façade
- ✗ Les cheminées (forme et absence de parement ou d'intégration)



Grange réhabilitée à Issendolus

- ✗ Reprise des maçonneries et de l'enduit au ciment
- ✗ Menuiseries non-adaptées et utilisation de PVC



Camburat

TOITURE

Charpente et couverture

Il n'est pas rare d'observer la présence de génoises en corniche des toitures. Si elles existent, il faut les préserver, voire les reconstituer. Ce travail doit rester artisanal, et l'utilisation de génoises pré-fabriquées est à proscrire.

Le comble brisé et le coyau sont deux éléments de charpente très présents dans le Limargue. Si une charpente présente ces éléments, il est fortement recommandé de les conserver.

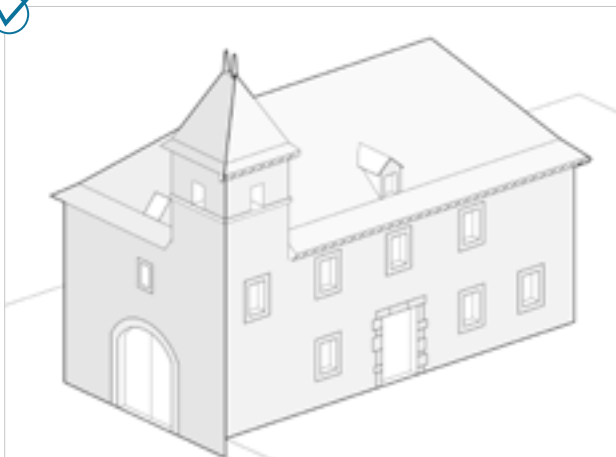
L'architecture traditionnelle du Limargue étant issue d'influences diverses, il est important d'observer l'influence locale, afin de déterminer le matériau le plus pertinent à utiliser pour la couverture.

Ouvertures en toiture

S'il est nécessaire, l'apport de lumière dans les combles peut être fait par l'ajout d'une fenêtre de toit.

Moins discret, le choix de la lucarne peut être adopté pour les édifices plus cossus ou pour les toits à très fortes pentes. Elle s'aligne généralement aux ouvertures existantes de la façade principale.

La création d'une lucarne de petite dimension sur la toiture est envisageable, à condition de respecter la composition de la façade (axée sur une ouverture existante de la façade, par exemple). Ce choix doit néanmoins être réfléchi et adapté à chaque typologie de construction.



// 03. BÂTI RÉSIDENTIEL

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE SPÉCIFIQUE AU SÉGALA

FAÇADE

Historiquement peu reconnues architecturalement, les galeries de bois en façade ont disparu petit à petit du paysage habité ségalien. On peut néanmoins constater un élan dans leur restauration ces dernières années. Il y a un réel enjeu à poursuivre cet effort et préserver impérativement cet élément ; d'autant plus que les savoir-faire ont tendance à se perdre. Ainsi, la conservation et la restauration des bolets, lorsqu'ils sont existants est, sans équivoque, indispensable à une réhabilitation respectueuse. C'est également un motif qui peut être décliner dans l'architecture contemporaine, dans le cas d'extension par exemple, en gardant à l'esprit qu'il est associé le plus souvent à une orientation sud-est.

Le bois était historiquement utilisé pour être intégré au bâti, dans les menuiseries locales, mais aussi pour le bardage des annexes agricoles. Perpétuer l'usage de ce matériau, c'est aussi rappeler le contexte local du Ségala, ses espaces boisés, la Châtaigneraie.

La peinture des menuiseries n'est pas proscrite, à condition que la couleur soit soigneusement choisie (pas de tons vifs, utilisation de couleurs traditionnelles et/ou plutôt sourdes, ne portant pas atteinte à la façade). Ce point est valable pour l'ensemble du territoire du Grand-Figeac.

Ouvertures

Globalement, les constructions dans le Ségala (du sud, en l'occurrence) bénéficient originellement d'ouvertures suffisantes, surtout sur la façade principale en relation avec la galerie. L'ajout de nouvelles ouvertures ne doit pas rompre cette cohérence d'ensemble. Les encadrements et les menuiseries en bois sont conseillés, afin de rappeler la place du bois dans l'architecture traditionnelle ségalienne.

Comme dans l'architecture du Limargue, les ouvertures doivent être privilégiées sur la façade principale. Les ouvertures sur le pignon, si elles ont lieu, doivent rester modestes et de petites dimensions.

- ✓ Renforcement et restauration de la galerie comme espace de vie
- ✗ Trop grandes ouvertures doublées sur le pignon

- ✓ Préservation du bolet d'origine
- Choix d'une couleur traditionnelle (bleu charbon) pour les menuiseries

- ✗ Comblement du bolet et insertion d'une ouverture avec un encadrement différencié (bois)
- ✗ Enduit couvrant et reprises au ciment



Réhabilitation d'une construction ségalienne



Transformation d'une construction ségalienne en habitation



Bolet ayant été comblé à Felzins (lieu-dit Guirande)



Maison Marot à Senaillac-Latronquière © CAUE du Lot

TOITURE

Charpente et couverture

L'utilisation de tuiles canal a remplacé la chaume. Ce critère doit être respecté afin que la tuile de terre cuite continue d'habiller les toits des serres figeacoises notamment. Tuiles canal, tuiles plates et tuiles mécaniques peuvent être utilisées mais pas à privilégier, et c'est la pente du toit qui doit déterminer la pertinence du choix.

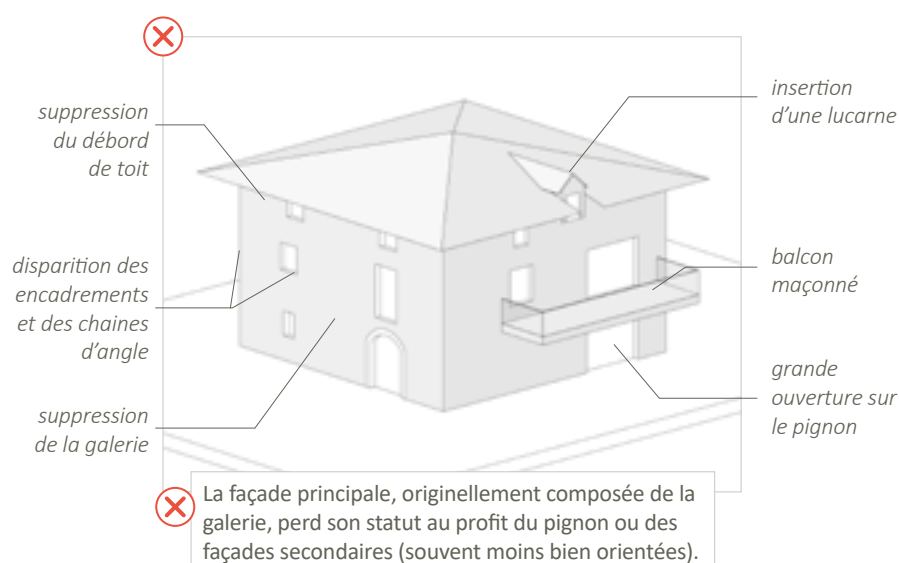
Pour les bâtiments concernés par des toitures en lauzes de schiste sur le territoire du Grand-Figeac, il est important de continuer à faire exister ce motif architectural en le préservant et en le restaurant. En effet, il a petit à petit disparu du paysage, pour des raisons de surcoûts et d'approvisionnement. Néanmoins, pour les édifices concernés, des aides spécifiques permettent d'encourager le maintien des toitures de schiste et des savoir-faire concernés- aujourd'hui revalorisés.

Les débords de toits, particulièrement importants dans le sud du Ségala, sont des éléments à préserver, ou à restaurer, notamment lorsqu'ils dialoguent avec un bolet. Ils jouent un rôle dans la silhouette de l'édifice, mais aussi dans la protection solaire et des eaux de pluie.

Si la toiture fait appel à la technique du double arêtier, il est conseillé de préserver cette spécificité propre à la région. De même, concernant les chevrons des avant-toits, ceux-ci ont souvent été raccourcis et supprimés. S'ils existent, ils sont à conserver dans le dessin de la charpente.

Ouvertures

La faible pente des toits se prête moins à l'insertion de lucarne en toiture. De plus, les combles, communiquant souvent avec la partie supérieure des galeries, étaient éclairés par des petites ouvertures en façade permettant le séchage des châtaignes : secadou et plancadou. Néanmoins, cet apport de lumière peut vraisemblablement être insuffisant. L'insertion de fenêtres encastrées dans le versant nord de la toiture est éventuellement possible.



❌ Mauvaise interprétation avec fermeture du bolet et usage de maçonneries (parpaings)



Lacapelle-Marival

❌ Ouverture circulaire dans le pignon



Lacapelle-Marival

// RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

FIGEAC ET LE LIMARGUE

Le Patrimoine bâti rural de Figeac - réhabilitation mode d'emploi, Villes et Pays d'art et d'histoire, Ville de Figeac et CAUE du Lot

Disponible en ligne : <https://ville-figeac.fr/travaux-sur-le-patrimoine-bati>

LES CAUSSES

L'évolution de la maison individuelle sur les Causses du Quercy, PNR des Causses du Quercy et CAUE du Lot

Disponible en ligne : https://www.parc-causses-du-quercy.fr/wp-content/uploads/2023/06/decouvrir_pnr_maisonindiv_web.pdf

Concilier production d'énergie solaire et préservation du patrimoine sur les Causses du Quercy, PNR des Causses du Quercy et CAUE du Lot

Disponible en ligne : https://www.parc-causses-du-quercy.fr/wp-content/uploads/2023/06/guide_photovoltaique-final.pdf

Notes d'architecture rurale en Quercy, Jean-Luc Obereiner

LE SÉGALA

Les fermes du Ségala, architecture d'un territoire entre Quercy et Auvergne, Hadjadj, Jadaud et Moreau, Conseil Général du Lot